

Les Brèves
De

N°
2017-14

Schwenheim



Notre avenir, Ensemble à Schwenheim

www.paysdemarmoutier.eu

03 88 70 20 48

mairie.schwenheim@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Sommaire	2
Le mot du MAIRE	3
Actions en cours et dernières décisions du conseil municipal :	4
Travaux réalisés	08
Bien vivre ensemble	11
Communiqué	11
Histoire de notre commune	12
Vie du village et des associations	15
- Vœux du Maire	15
- Célébration des anniversaires	16
- Fête des aînés	17
- Conseil de fabrique	17
- Message de prévention	18
- Cérémonie du 8 mai	19
- PRO PATRIA	20
- Club de l'amitié	22
- Marché aux puces	23
- Donneurs de sang	24
- FCS	25
- ASLS	27
- Association « A Petits Pas... »	28
- VCUS	30
Etat civil	34
Moment de détente, blagues d'alsace	35
Numéros utiles	36
Permanences	37
Message du conseil départemental pour le fleurissement	38



Directeur de la publication : **Gabriel Oelschlaeger**

Réalisation : **M Frédéric JACQUET** avec l'aide de la commission de communication.

Membres de la commission : **Gabriel OELSCHLAEGER** (président), **M.JACQUET** (vice-président), **M.LERCH**, **M.CAPINHA**, **Mme REINHARDT**, **M.DERVIEUX**, **Mme JAEGER**, **Mme SCHALCK**, **M.WAGNER**, **Mme WEISS**, **M.WILT**, **Mme EICHERT**, **M.HAMMANN**, **Mme MULLER**, **M.PFIRSCH** et **M.REIMINGER**.

Nous remercions vivement tous les photographes, reporters et personnes ayant contribué à la bonne réalisation de nos brèves communales.

Photo de couverture : vue sur les champs de blé au-dessus du nouveau lotissement

LE MOT DU MAIRE



Cette nouvelle journée citoyenne a encore été un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement et votre bonne humeur qui reste le gage de réussite de cette journée.

Vous avez été près de 80 à répondre présents !

Nous avons ainsi pu mener à bien presque tous les chantiers prévus (ils étaient nombreux, je ne peux pas tous les citer), un beau travail collectif !

Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants, toutes générations confondues.

Cette journée a permis à de nouveaux venus sur la commune de vivre un premier temps fort dans notre village et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole.

Pour les autres, nous souhaitons que cette journée les ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier de la besogne accomplie et des nouveaux visages rencontrés.

Admettons que les 80 bénévoles aient travaillé environ 6 heures lors de cette journée, cela fait 480 heures à raison de 30 euros l'heure. Faites le calcul et vous verrez les économies réalisées par la commune.

La municipalité tient vraiment à remercier tous les participants ainsi que les exploitants agricoles et les particuliers pour la mise à disposition du matériel roulant et les boucheries Gantzer et Meyer pour le don de produits alimentaires.

Puisque nous parlons de bénévolat, je me permets de remercier chaleureusement ceux qui œuvrent tout au long de l'année (ils s'y reconnaîtront) pour embellir notre village (oratoires, charrette, fleurissement, les deux croix vers Saverne etc...)

A vous tous un grand merci

Vous avez également pu remarquer que des travaux sont réalisés entre la boucherie Gantzer et la dernière maison vers Furchhausen. En effet, Electricité de Strasbourg réalise la jonction, en souterrain, à partir du nouveau transformateur situé à l'angle de la Rue de la Paix et de la Rue principale au réseau passant devant la boucherie Gantzer.

La municipalité profite de ces travaux pour mettre en place un nouvel éclairage public avec alimentation souterraine ainsi que de nouvelles gaines télécom permettant la distribution de la fibre optique.

Nous nous excusons des désagréments causés lors des différents travaux.

ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Indemnités du Maire et des adjoints

Les montants bruts mensuels des indemnités de fonction sont revalorisés en application des décrets N° 2016-670 du 25 mai 2016 et N° 2017-85 du 26 janvier 2017.

Le Maire expose que les indemnités des élus sont calculés à partir d'un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique. Or, cet indice a augmenté au 1er janvier 2017. Aussi, il convient de reprendre la délibération 2014-16 relative aux indemnités perçues par le Maire et les Adjoints de la façon suivante :

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014 et l'élection du maire et des Adjoints le 30 mars 2014, le conseil municipal est appelé à délibérer sur les indemnités de fonction à allouer au maire et aux adjoints. Ces indemnités sont régies par les articles L2123-23-1 et 2123-24 du Code général des collectivités territoriales. Les maxima résultant des textes sont déterminés par référence aux indices de l'échelle des traitements de la Fonction Publique :

ELUS	INDEMNITE BRUTE (Commune de 500 à 999 habitants)
Maire	31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Adjoints	8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les indemnités de fonction maximales du Maire et des Adjoints comme suit :

ELUS	INDEMNITE BRUTE (Commune de 500 à 999 habitants)
M. Gabriel OELSCHLAEGER	31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Joseph LERCH, José CAPINH et Régine REINHARDT	8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Cette délibération est exceptionnellement valable rétroactivement à compter du 1er janvier 2017

Approbation du Compte Administratif 2016 Commune

Le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Réalisé :	Restes à réaliser :
Dépenses de Fonctionnement :	295 516,21 €	
Recettes de Fonctionnement :	325 364,83 €	
Report 2015	180 889,84 €	
Excédent de Fonctionnement :	237 738,46 €	
Dépenses d'Investissement :	335 044,18 €	58027.51 €
Recettes d'Investissement :	212 089,78 €	
Report 2015	174 812,35 €	
Excédent d'investissement	51 857,95 €	
Excédent global de clôture :	289 596,41 €	58027,91 €

Compte de Gestion 2016 Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisée par le receveur en poste à Saverne et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune de Schwenheim, considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du receveur, le

conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte de Gestion du receveur pour l'exercice 2016. Les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Fixation des taux d'imposition

Le Maire communique au Conseil municipal les données fiscales notifiées par les services de l'Etat. Il propose de maintenir les différents taux. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux des 4 taxes comme suit :

	<u>2016 :</u>	<u>2017 :</u>
Taxe d'habitation :	7,52%	2.65 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	4,81%	4,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	19,34%	19,34%

Budget Primitif 2017 Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2. Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget primitif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	661 516.80 €
Recettes de fonctionnement :	661 516.80 €
Dépenses d'investissement :	514 676.31 €
Recettes d'investissement :	514 676.31 €

Approbation du Compte Administratif 2016 LOTISSEMENT

Le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	624.95 €
Recettes de Fonctionnement :	98 758.00 €
Excédent de fonctionnement :	98 133.05 €
Report 2015 :	47 042.49 €
Excédent global de clôture :	145 175.54 €
Dépenses d'Investissement :	0,00 €
Recettes d'Investissement :	0,00 €
Excédent d'investissement :	0,00 €
Report 2015 :	0.00 €
Excédent global de clôture :	0,00 €

Approbation du Compte Administratif 2016 LOTISSEMENT

Le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	624.95 €
Recettes de Fonctionnement :	98 758.00 €
Excédent de fonctionnement :	98 133.05 €
Report 2015 :	47 042.49 €
Excédent global de clôture :	145 175.54 €
Dépenses d'Investissement :	0,00 €

Recettes d'Investissement :	0,00 €
Excédent d'investissement	0,00 €
Report 2015 :	0.00 €
Excédent global de clôture :	0,00 €

Compte de Gestion 2016 LOTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le receveur en poste à Saverne et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du lotissement de la Commune de Schwenheim. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du receveur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le Compte de Gestion du receveur pour l'exercice 2016 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Budget primitif 2017 LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le Budget primitif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :	145 176.90 €
Recettes de Fonctionnement :	145 176.90 €
Dépenses d'Investissement :	0 €
Recettes d'Investissement :	0 €

Lotissement Haeselsberg : intégration de la voirie dans le domaine public communal et clôture du budget

Mr le Maire rappelle que la voirie du lotissement Haeselsberg est assimilable à la voirie communale. Selon l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le Conseil Municipal. Les équipements communs (voirie, etc...) seront transférés au budget principal.

Le Conseil Municipal :

- décide, à l'unanimité, le classement dans la voirie communale, de la voirie du lotissement Haeselsberg, ce qui a permis d'identifier 963 mètres linéaires de voie communale supplémentaire,
- décide d'intégrer la voirie du lotissement à l'inventaire de la commune sous le numéro VOI2016-001 pour la valeur de 1 546 298,22€ et charge le comptable public de passer les écritures internes correspondantes,
- autorise le Maire à procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale,
- prononce la clôture définitive du lotissement Haeselsberg et la dissolution du budget annexe, et le reversement de l'excédent au Budget principal de la Commune.

Remboursement d'un trop perçu sur subvention à la Communauté de Communes du Pays de Saverne-Marmoutier-Sommerau – Opération abris bus

La Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau avait versé à la commune de Schwenheim sous la forme d'un fond de concours une subvention à hauteur de 13 440€.

Il est apparu par la suite un trop perçu d'un montant de 2 408,95€ relatif au versement de cette subvention, la Commune est donc tenue de reverser cette somme à la Communauté de Communes du Pays de Saverne-Marmoutier-Sommerau ; somme prévue au budget communal 2017. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le reversement de la somme de 2 408,95€ à la Communauté de Communes du Pays de Saverne-Marmoutier-Sommerau.

Enfouissement des réseaux télécoms et éclairage public – rue Principale

Le Maire expose le projet validé en commission de travaux du 05 mai, à savoir l'enfouissement des réseaux télécoms et éclairage public pour la partie sud de la rue Principale (partie publique et parties privatives).

Cette opération permettra également par la suite la mise en place de la fibre optique et la pose de nouveaux lampadaires LED.

Trois devis sont proposés :

- EST RESEAUX pour un montant total TTC de : 51 177,84€
- SOBECA pour un montant total TTC de : 56 205,96€
- FRITZ électricité pour un montant total TTC de : 53 576,64€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte de procéder aux travaux d'enfouissement des réseaux télécoms et éclairage public pour la partie sud de la rue Principale.
- décide d'attribuer les travaux à la Sté EST RESEAUX pour un montant total TTC de 51 177,84€.

Nuisances sonores au city-stade

Des habitants du lotissement nous ont fait savoir qu'il y a régulièrement des nuisances sonores au city-stade. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de mettre en place un panneau invitant les occupants à ne pas faire trop de bruit.

Demande de subvention AFSEP

L'Association Française des Sclérosés en Plaque nous a fait parvenir le 03 mai une demande de subvention. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas accorder les autres demandes de subventions.

Demande de Subvention pour échange scolaire

La classe de 3^{ème} du collège des Sources de Saverne organise un voyage scolaire avec L'établissement EARL Mortimer collège de Léominster (Grande-Bretagne) du 2 au 8 août 2017. A ce titre, le collège sollicite une subvention pour l'élève ADAM Cassandra.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention de (9€X7) soit 63 € à la famille ADAM.

Demande de subvention pour voyage scolaire

La classe de la section Européenne Allemand du lycée Saint Antoine de Phalsbourg a organisé un voyage scolaire à WOLFERSHEIM en Allemagne du 6 au 12 décembre 2016. Le lycée sollicite une subvention pour l'élève HEITZ Théo.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention de (9€X7) soit 63 € à la famille HEITZ.

Demande de subvention pour séjour multi-activité

La classe de 5^{ème} 2 du lycée Saint Antoine de Phalsbourg organise un séjour aux Orres (Alpes du Sud) du 24 juin au 1^{er} juillet 2017. Le collège sollicite une subvention pour l'élève BOBINEAU Rachel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité de verser une subvention de (9€X8) soit 72 € à la famille BOBINEAU.

Place MASSU et borne KOUFRA

Dans le cadre du 75^{ème} anniversaire de la libération de Schwenheim par le sous-groupe Massu, le 22 novembre 1944 avec l'installation de son poste de commandement au restaurant « les Deux Clefs » du 22 au 23 novembre 1944, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De nommer la place devant la Mairie «Place MASSU-22 novembre 1944»
- De mettre en place une borne du serment de Koufra, qui sera inaugurée conjointement avec la place Massu le 22 novembre 2019 selon les modalités restant à définir.

Le financement de la borne fera l'objet d'un plan dans les 2 années à venir et dont le montant prévisionnel est estimé à 2000 € au maximum.

Les contacts avec la Fondation LECLERC seront à charge de l'association PRO PATRIA si celle-ci donne suite à notre demande de soutien.

L'association PRO PATRIA, en liaison avec le Maire, se chargera des formalités administratives avec la

Réévaluation du loyer local 112 rue Principale (école des filles)

Le Maire propose une réévaluation du loyer et des charges pour le local situé 112 rue Principale à Schwenheim. En effet, le locataire actuel, la Sté C'Flou, occupe désormais le local dans son ensemble soit trois pièces pour un total de 80m² ainsi qu'un sanitaire, il est donc nécessaire de réévaluer le loyer et les charges.

Il est donc proposé à compter du 1er juin 2017 :

Loyer de 470€ mensuel

Charges de 100€ mensuelles

Une facturation ou un remboursement sur décompte de charges au réel pourront être effectués d'après les relevés des compteurs d'eau, d'électricité et de chauffage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à signer le bail de location et toutes pièces s'y rapportant et approuve les nouveaux montants de loyer et de charges.

TRAVAUX REALISES

ELECTIONS PRESIDENTIELLES et LEGISLATIVES :

Les élections présidentielles et législatives se sont déroulées, dans notre commune, dans d'excellentes conditions. Le taux de participation était élevé et dans la moyenne nationale pour les élections présidentielles. Il reste plus faible pour les législatives mais dans la moyenne nationale. Notre nouveau président et nos députés sont désormais élus pour un mandat de 5 ans. Nous devons désormais attendre 2022 pour organiser la prochaine grande consultation populaire dans notre village.



JOURNEE CITOYENNE : Quatre-vingts participants pour la troisième édition

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, tout en encourageant la création de liens au sein de la population, la commune de Schwenheim, sur l'initiative du maire Gabriel Oelschlaeger et de son conseil municipal, a organisé sa troisième journée citoyenne.

Lors d'une journée citoyenne, chaque foyer est invité, sur la base du volontariat et du bénévolat, à s'associer aux différents travaux prévus. Cette journée doit être une initiative créatrice de liens communs. Le principe est simple : mobiliser les habitants dans un même élan de civisme autour d'un projet d'amélioration de leur cadre de vie et ainsi favoriser la communication entre eux, toutes générations confondues ; ceux que l'on connaît depuis longtemps, ceux que l'on ne fait que croiser et ceux qui viennent de s'installer dans la commune.

Les chantiers prévus étaient à la fois stratégiques et symboliques. Ce sont des biens publics, utilisés par

tous, dans des domaines variés, pour que tout un chacun y trouve un intérêt. Répartis en plusieurs ateliers, les 80 bénévoles ont nettoyé les alentours du village, des terrains de sport. Ils ont également réalisé l'entretien des lieux publics (place de la mairie et de l'église), des espaces verts et du fleurissement (monument aux morts, entrées du village), nettoyé le cimetière juif (ramassage des branchages) et restauré les deux oratoires. L'encadrement d'ateliers pour enfants, l'organisation du repas en commun et le reportage photos sur les différents chantiers étaient également au programme. La réussite de cette journée citoyenne a été le fruit d'une bonne coopération et de l'implication des différents acteurs locaux : le conseil municipal pour le pilotage du projet, les associations, les artisans et commerçants pour l'encadrement technique et l'aide matérielle, sans oublier bien sûr les nombreux participants.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE :

Depuis de nombreux mois, bénévoles, employé communal et conseillers municipaux participent activement au fleurissement de notre commune.

Ces quelques photos vous montrent l'ampleur du travail effectué et le magnifique résultat obtenu.

Chacun d'entre vous peut participer également au concours interne au village de la maison la mieux fleurie en s'inscrivant auprès des services de la Mairie.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les rendez-vous conviviaux des 3 prochains mois sont les suivants :

- **05 juillet 2017** : Don du sang
- **13 juillet 2017** : Fête nationale organisée par la clique des sapeurs-pompiers de Schwenheim
- **02 septembre 2017** : Open BMX suivi d'un concert Sheerdoor organisé par le VCUS.
- **17 septembre 2017** : Marche populaire FCS

COMMUNIQUE

1/ La Trésorerie de Saverne Collectivités déménagement.

À compter du 6 juin 2017, les services de la Trésorerie de Saverne Collectivités vous accueillent dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Saverne au 11 rue Sainte Marie à Saverne.

Coordonnées :

**Centre des Finances Publique de Saverne
11 Rue Sainte Marie, BP 80129,
67703 Saverne Cedex**

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
Possibilité de réception sur rendez-vous

Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE)

sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr

Trésorerie

t067124@dgfip.finances.gouv.fr

2/ La Mairie sera fermée du 28 aout au 10 septembre 2017 ainsi que le 14 août.

3/ Chats empoisonnés.

Il doit être à nouveau porté à la connaissance de tous, qu'à nouveau, un certain nombre de cas d'empoisonnement de chat est à déplorer.

4/ Page FB de la commune : modalités de publication.

Il a été décidé de créer une page facebook afin de promouvoir les divers évènements organisés dans notre commune. Les informations apparaissant sur cette page doivent permettre la mise en avant des activités organisées par la commune (journée citoyenne, fleurissement, travaux de rénovation...), rappeler les rendez-vous communaux importants (horaires des cérémonies, vœux, etc..).

Les associations du village sont bien évidemment invitées à participer à l'enrichissement de la page facebook en communiquant aux administrateurs (via le secrétariat de la Mairie) de la page les informations qu'ils souhaitent voir apparaître (photos et annonce d'évènements, rendez-vous particuliers, etc..).

Pour que cette page vive et serve à la communauté, l'aide de tous est indispensable.

5/ des objets ont été trouvés et sont disponibles en Mairie :

- Une clé (maison ou boîte aux lettres)
- Une carte Vima
- Une alliance en or qui a été trouvée avec les inscriptions 6.6.31 DM JM

LA COMMUNAUTE JUIVE DE SCHWENHEIM (3eme partie)

L'activité économique des Juifs de SCHWENHEIM.

Jusqu'à la Révolution française, les Juifs ne sont pas des citoyens à part entière. Ils sont simplement tolérés par certains seigneurs, et en permanence à la merci d'une expulsion sans préavis. De plus, ils sont soumis non seulement au paiement de charges très lourdes (droit de protection ou « Schirmgeld » mais aussi à de nombreuses mesures restrictives limitant leur champ d'activité : ils ne peuvent acquérir des terres pour les exploiter (12), ils ne peuvent utiliser de la main d'œuvre chrétienne, ils ne sont pas admis dans les corporations.

L'agriculture et l'artisanat leur restent donc interdits de même que le commerce en boutique (qui nécessite l'admission dans une corporation de marchands) et il ne leur reste que le commerce ; les Juifs prennent ainsi en charge tout le commerce rural, qu'il s'agit du gros commerce (chevaux, bétail, grains, cuirs et peaux...), du petit commerce (colportage d'épicerie, de mercerie, de tissus...) et de tout un ensemble d'activités de récupération (friperie, ferrailles, lie de vin, plumes d'oie...).

Et comme par leur activité commerciale, les Juifs arrivent parfois à disposer d'un peu d'argent liquide et que par ailleurs il n'existe pas de système bancaire à la portée du monde paysan, ils deviennent prêteurs d'argent.

Mais leur statut précaire les conduit à une prudence extrême vis-à-vis des engagements à long terme ; une grande partie des prêts sont des prêts de petites sommes à court terme, permettant au paysan de faire la soudure entre deux récoltes. Mais la situation économique générale du monde paysan fait que le risque d'insolvabilité de l'emprunteur est grand, ce qui conduit à des taux d'intérêt élevé.

D'ailleurs à SCHWENHEIM il n'y a pratiquement pas de Juifs « riches » susceptibles de vivre du prêt d'argent ; celui-ci ne peut constituer qu'une activité marginale pour quelques-uns des commerçants établis.

Le recensement de 1851 permet d'identifier comme suit les activités des Juifs de SCHWENHEIM :

* « Intellectuels » (maître d'école, clerc de notaire)	2
* Commerçants établis (boucher, mercier, épicier, Marchand de cuirs et peaux)	8
* Négociants (13)	7
* Petits métiers (colporteur, fripier, chiffonnier, Ferrailleur, revendeur, journalier)	32
Soit un total de	42 actifs

On constate donc que, si un tiers de la population arrive à vivre correctement, au prix d'un dur labeur quotidien, deux tiers ne font que survivre, en étant prêts à toute activité permettant de mettre quelque chose dans l'assiette.

L'acquisition de la citoyenneté en 1791 ouvre théoriquement aux Juifs l'accès aux métiers de l'agriculture et de l'artisanat. Mais ce sont des métiers qui ne s'improvisent pas ; il faut plusieurs générations pour s'y implanter et à condition de trouver les terres adaptées ou les postes d'apprentissage adéquats. Les Juifs se cantonnent donc pour la plupart dans leurs domaines traditionnels.

L'ascension sociale prend deux formes : les commerçants établis développent leurs affaires ou créent des petites entreprises industrielles (en sautant l'étape artisanale) ; les petites gens qui n'ont pas un tremplin suffisant pour réussir dans les affaires choisissent la voie de la culture. Ainsi le fils du commerçant deviendra propriétaire d'un magasin ou fabricant drapier, le fils du revendeur deviendra instituteur, le petit-fils rabbin ou médecin et les descendants s'orienteront vers toutes les professions libérales.

Mais cette ascension sociale conduit très rapidement à quitter le village pour s'implanter d'abord dans les petits centres urbains et ensuite vers les villes d'Alsace d'abord, puis de France ensuite. Et quand aucune de ces voies n'offre des chances de succès, c'est l'émigration vers des terres plus

lointaines : l'Afrique du Nord, les Amériques, l'Australie où l'on peut encore réussir grâce à un travail acharné mais où l'on peut aussi sombrer à jamais sans laisser aucune trace. Cette vague de départs s'amorce dès les années 1840-1865, mais se renforce considérablement après la défaite de 1871 et l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Mais bien que la Constitution de l'Empire allemand, qui vient d'être promulguée, accorde aux Juifs la citoyenneté pleine et entière, les possibilités d'ascension sociale restent encore limitées ; pendant longtemps les Juifs éprouveront les plus grandes difficultés à atteindre les sommets de la hiérarchie sociale. Et la communauté juive de SCHWENHEIM encore florissante au milieu du XIXe siècle est pratiquement éteinte un demi-siècle plus tard.

6. Les relations entre Juifs et chrétiens.

Il est certain que la cohabitation dans un village d'une communauté juive avec une communauté chrétienne pose des problèmes. En effet, la TORA impose aux Juifs des règles de vie particulières (notamment en ce qui concerne l'alimentation), qui interdisent une convivialité trop étroite. D'autre part, les églises chrétiennes enseignent toujours ce que Jules ISAAC a appelé la « doctrine du mépris », qui engendre chez les fidèles au moins une méfiance et souvent une haine du Juif.

De plus, les deux communautés ont des activités différentes : les Juifs sont commerçants alors que les chrétiens sont paysans et artisans. Dans un village comme SCHWENHEIM, aucune des deux communautés ne compte des personnes que l'on peut qualifier de riches. Mais une confusion est alors courante : on confond possession d'argent liquide et richesses. Et le petit commerçant juif qui possède un peu d'argent liquide est considéré comme riche alors que le gros propriétaire foncier qui a des terres mais est à court de liquide est considéré comme pauvre. Cela entraîne bien sûr, non seulement des barrières entre les deux communautés mais aussi des frictions, des heurts et des affrontements parfois violents dont les Juifs minoritaires sortent toujours victimes.

Mais au sein du village, si les communautés s'évitent et parfois s'affrontent, les hommes se côtoient et finissent par se connaître et aussi à s'estimer et à se respecter.

De plus les gens se rendent des services quotidiens. Les jeunes se font un peu d'argent de poche en aidant le marchand de bestiaux juif à convoier ses bêtes au marché de SAVERNE ; les paysans leur fournissent le fourrage pour nourrir les bêtes. Le jour du sabbat que le Juif doit entièrement consacrer à Dieu, en s'abstenant de toute activité profane, c'est la voisine chrétienne, la « Schabbesgoy » qui vient entretenir le feu et allumer la lampe à pétrole ; les pauvres du village viennent traire les vaches en pension chez le marchand de bestiaux et emmènent le lait.

Et des jeunes filles chrétiennes viennent travailler comme bonnes dans les familles juives (14) et on est certain qu'il a existé à SCHWENHEIM comme dans beaucoup de villages alsaciens des femmes chrétiennes capables de réciter elles-mêmes les prières hébraïques qu'elles avaient fait réciter aux enfants de leurs employeurs.

Mais ce qui a le plus contribué à améliorer régulièrement la coexistence des deux communautés, ce sont les enfants. D'une part, ils fréquentent la même école ; les enfants juifs ne vont pas à l'école le samedi, jour du sabbat mais sont pris en mains par l'instituteur juif le dimanche matin quand leurs camarades catholiques sont à la messe. En dehors de l'école, les enfants se retrouvent dans la campagne environnante pour jouer, certes les jeux sont souvent rudes et les empoignades souvent sévères mais il se noue des amitiés personnelles qui dureront toute une vie et dépasseront toutes les divergences de religion, de niveau social et de fortune (15).

7. Conclusion.

Si l'on met à part la présence juive des XVe et XVIe siècles qui reste très mal connue, l'histoire du judaïsme à SCHWENHEIM s'étend sur deux siècles. Née vraisemblablement des efforts du seigneur de SCHWENHEIM, M. de WALDNER, pour repeupler son village durement touché par la guerre de Trente Ans, la communauté juive se développe rapidement pour atteindre environ 160 personnes au milieu du XIXe siècle.

Communauté de « petites gens », elle se dote des équipements nécessaires à la vie culturelle : synagogue, bain rituel, cimetière ... et tout en gardant ses distances vis-à-vis de la communauté villageoise de paysans et d'artisans chrétiens, elle vit en bonne harmonie avec eux.

Mais la lente ascension sociale qui devient possible lorsque la Révolution française accorde aux Juifs la citoyenneté pleine et entière en 1791, associée aux problèmes économiques et aussi aux conséquences de la défaite de 1871, entraîne un déclin très rapide et au début du XXe siècle la communauté s'éteint.

Aujourd'hui, les souvenirs de la présence juive à SCHWENHEIM sont éteints dans la mémoire des habitants. Et il ne reste plus comme traces tangibles que le cimetière et le bâtiment de la synagogue.

(12) En fait, les Juifs ont le droit d'acquérir des terres à la condition expresse de les revendre dans un délai d'un an. On peut difficilement concevoir un meilleur encouragement à la spéculation foncière.

(13) Les négociants constituent une classe intermédiaire entre les commerçants établis et les petits métiers ; ils assurent des fonctions de courtier et de commissionnaire pour les commerçants établis et traitent quelques « affaires » pour leur compte personnel.

(14) Les enfants juifs sont souvent les meilleurs élèves ; ceci n'est pas dû à des aptitudes particulières des Juifs mais notamment à deux faits :

- l'apprentissage de la lecture et de l'écriture commence très tôt chez les enfants juifs lors de l'instruction religieuse.

- la fréquentation scolaire est plus régulière chez les enfants juifs. En effet, durant le XIXe siècle l'école n'est pas obligatoire et beaucoup de paysans gardent les enfants à la maison en été pour aider aux travaux des champs.

(15) Comme exemple d'une telle amitié, on peut citer celle du banquier Albert KAHN natif de MARMOUTIER et du Pasteur ADAM de WEITBRUCH, natif de FURCHHAUSE. Ils ont fréquenté ensemble de 1873 à 1876 le collège de SAVERNE et sont restés en relation toute leur vie.



VIE DU VILLAGE ET DES ASSOCIATIONS

VŒUX du MAIRE

"Au service du bien commun"

"Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir aussi nombreux. Nous vous souhaitons la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie, dite des vœux du maire, mais qui est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement mais aussi un moment d'échange et de convivialité pour notre communauté".

C'est en ces termes que Gabriel Oelschlaeger, le premier magistrat de la commune de Schwenheim, a débuté son discours.



Avant de répondre présent à son invitation les membres du conseil municipal, le personnel communal, les présidents des associations ainsi que le conseiller départemental Thierry Carbiener, que le maire a vivement remercié pour leur investissement sans faille dans la commune.

S'adressant à la centaine de présents : "Votre présence ce matin témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie locale, et montre que nous pouvons compter sur votre investissement au service du bien commun".

Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour 2017, il est revenu succinctement sur l'année écoulée. A savoir : l'aménagement et le fleurissement de l'entrée ouest du village et des abords de l'église par les lycéens du Lycée Agricole d'Obernai, la restauration des deux oratoires, la réalisation en enrobé de la rue de la Paix, la réfection complète de la rue du Ruisseau (réseau d'eau potable, nouvel éclairage public, mise en souterrain du téléphone et pose d'un enrobé). Il tient également à souligner le succès de la journée citoyenne avec une centaine de bénévoles présents.

Et pour l'année à venir, il a commencé par...la mauvaise nouvelle : la baisse des dotations de l'Etat. "Nous devons constamment être des visionnaires, et il faut sans cesse se battre au quotidien pour tenter de préserver l'avenir de nos petites communes plus que jamais menacées".

Côté projets futurs et immédiats c'est : la fin des travaux aux oratoires, la mise en conformité de la salle polyvalente, le remplacement des luminaires par des leds et la suite du remembrement. La cérémonie était également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, au nombre de 24, qui se sont installés dans la commune.

Puis il a remercié le personnel communal pour son engagement sans faille tout au long de l'année, toutes les associations qui se dévouent corps et âme pour que le sport et la culture vivent bien dans la communauté, et remercié celles et ceux qui agrémentent le cadre de vie local par le fleurissement de leur maison (ils étaient 35 au total) avec la remise d'un diplôme et d'un bon d'achat.

Après avoir présenté à toutes et à tous ses vœux les plus sincères et les plus cordiaux, le maire a ajouté : "Ayons une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés, ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, la solitude ou les difficultés".

CELEBRATION ANNIVERSAIRES

Nous souhaitons un bon et heureux anniversaire à :

Antoinette BARTHELME, notre doyenne et première centenaire de la commune, pour 100 bougies.



Monsieur Joseph WETTA, pour ses 90 ans.

Madame Thérèse SCHMITT, pour ses 85 ans.



Madame Elise JUNG, pour ses 80 ans.
ans.

Madame Marie-Madeleine Eberhart, pour ses 85



FETE DES AINES DU VILLAGE : Agréable détente pour les aînés.

C'est dans la salle polyvalente de Schwenheim que le maire Gabriel Oelschlaeger a accueilli les séniors de la commune pour un après-midi convivial.

Dès midi, une centaine d'aînés avait pris place autour des tables joliment décorées par l'équipe municipale, sous la houlette de Régine Reinhardt, adjointe. Il a salué les doyens d'âge, Liliane Ott, Bernard Schall et Robert Eberhardt, avec une pensée toute particulière pour Antoinette Barthelmé qui a fêté ses 100 ans au mois de janvier et qui devient ainsi la première centenaire du village. Une petite pensée est également revenue à ceux qui n'ont pu venir, et à ceux qui nous ont quittés au cours de l'année passée. Il a mis l'accent sur les moments de joie, de partage qu'offre ce repas annuel et qui rappelle l'importance des liens d'humanité et de solidarité qui rassemblent la communauté.

Il a souligné l'importance de préserver le cadre de vie dans le village qui "offre la tranquillité au coeur de l'espace agricole et naturel. Et tout cela est extrêmement précieux". Il compte également sur l'arrivée de nouveaux membres au sein des aînés pour insuffler un nouveau dynamisme. Il a fait ensuite un rapide point sur la situation des travaux prévus dans la commune au courant de l'année : mise aux normes des sanitaires au rez-de-chaussée de la salle polyvalente, restauration des deux oratoires, remplacement des luminaires d'une grande partie du village par des ampoules Led.

Après la partie "officielle", tous se sont retrouvés autour d'un délicieux repas concocté par Danièle et son équipe et l'après-midi convivial s'est prolongé jusqu'en début de soirée.



CONSEIL DE FABRIQUE

La nouvelle statue de Saint Antoine à la grotte de l'école des filles



Une nouvelle statue de Saint Antoine a pris place dans la grotte à l'école des filles. (in de maïdelscheul).

Elle a été offerte par une famille généreuse de notre village.

Le conseil de fabrique lui adresse un grand merci.

Un temps de lumière et de partage

La veille de nouvel an, eut lieu la dernière messe de l'année ; elle fut célébrée par le prêtre Gérard Meyer et assisté par le père Claude Drui.

Lors de son homélie, il nous a conseillé de bien regarder, comme un conducteur, devant soi et dans le rétroviseur afin de rester en sécurité sur le chemin, en méditant ce que nous retenons de bien de l'année passée et ce que nous désirons pour 2017. Il a également souhaité que toute cette année nouvelle soit une année de non-violence et de paix.

Après la cérémonie, un vin chaud proposée par le père Claude Drui, préparé par des membres du conseil de fabrique fut l'occasion de partager un moment de convivialité, de joie de fête autour de la crèche illuminée. Tous les fidèles ont aussi apprécié les bredeles et d'autres gâteaux délicieux confectionnés par des bénévoles.

Le conseil de fabrique remercie toutes les personnes qui l'ont soutenu le long de l'année.



MESSAGE DE PREVENTION « CANICULE »

A yellow poster with a central illustration of a hand holding a water bottle. The poster contains several icons and text boxes. At the top, a sun icon with a lightning bolt is next to the text 'CANICULE, FORTES CHALEURS' and 'ADOPTER LES BONS REFLEXES'. Below the central bottle, there are six icons with corresponding text: a shower and fan for 'Mouiller son corps et se ventiler', a plate and fork for 'Manger en quantité suffisante', a sun and window blinds for 'Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour', a glass of alcohol with a slash for 'Ne pas boire d'alcool', a speech bubble for 'Donner et prendre des nouvelles de ses proches', and a person running with a slash for 'Éviter les efforts physiques'. At the bottom, the text 'BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU' is written in bold.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



CEREMONIE DU 08 MAI 2017

Un défilé en souvenir des morts pour la patrie

En ce 8 mai, la commune de Schwenheim s'est associée à la plupart des municipalités françaises pour un devoir de mémoire.

La célébration du 72ème anniversaire de la victoire de 1945 a donné lieu à une cérémonie simple, mais non moins empreinte d'émotion. Sous un ciel gris et un vent frisquet digne d'un mois de novembre, la rue principale de la commune a vu défilé un sympathique cortège parti de l'école maternelle pour se rendre au monument aux morts



Les porte-drapeaux MM. Rémy Gerling pour le cercle Adelpa et Gilbert Klein pour l'Alsace ainsi que le colonel Norbert Zorn, le commandant Maret du 1er RHC de Phalsbourg et le capitaine de réserve Frédéric Jacquet ont encadré la municipalité et la clique des anciens sapeurs-pompiers et du cercle Adelpa.

Au monument aux morts, devant un public nombreux et recueilli, l'adjoint au maire Joseph Lerch a donné lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense. « Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale : aux combattants de 1940, aux Français Libres, aux Résistants de l'intérieur, aux victimes de la déportation ».

Au retentissement de la sonnerie Aux Morts, deux gerbes furent déposées par des jeunes du village en l'honneur de ceux qui sont morts pour la patrie.

Et c'est après la Marseillaise chantée par tous les présents que tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour le verre de l'amitié.

PRO PATRIA

De l'ARC DE TRIOMPHE à NEUENGAMME – les chemins de la mémoire particulière d'ALSACE-MOSELLE.

Saint Yves, patron des Avocats, s'est montré particulièrement clément en ce 19 mai à 18h00, peut-être en raison de la présence prévue des juristes inscrits au barreau de Saverne. Après les trombes de pluie dans la journée, une accalmie avec quelques rayons de soleils a permis de déployer les 8 drapeaux d'associations et de déposer sereinement les gerbes de l'Association Patriotique Pro-Patria (A3P) au monument aux morts de Schwenheim. La sonnerie aux morts a été précédée de la partition « Band of Brothers » (frères d'armes) et interprétée magistralement par la trompette de cavalerie, le Maréchal des Logis Patrick Kautzmann, en hommage particulier à tous les morts en opérations extérieures, ainsi qu'aux nombreux blessés. La solidarité avec les forces armées est inscrite dans les «gênes» de l'association qui a participé cette année activement à la journée de solidarité organisée par le Général Gouverneur de Metz.

L'assemblée générale de PRO-PATRIA revêtait un caractère assez particulier et inhabituel, les invités étant bien plus nombreux que les membres. Les associations et les élus de proximité qui avaient été invités ont largement répondu à l'appel, citons en particulier Monsieur Carbiener, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le maire de Marmoutier, Monsieur le maire de Saessolsheim et président de la COMCOM de Saverne/Marmoutier /Sommerau, les maires et adjoints des villages, trop nombreux pour être tous cités. Les associations avec le président de l'ANSORAA, Monsieur Jules Loyzance de Strasbourg, le représentant de la FNACA avec Monsieur Alfred Schneider, le Souvenir Français avec sa présidente du comité de Saverne, Madame Schwab, le comité de Marmoutier avec son président Jean-Louis Muller et celui de Hochfelden, avec à sa tête Monsieur Patrick Kautzmann. D'autres associations avec leur président comme les anciens et «vieux pistons» de la 70ème Division US ou anciens de la 2ème DB étaient particulièrement concernés et l'objectif était de les informer dès le stade de la conception des projets en gestation de l'association. Les représentants de la Moselle ont fait le déplacement spécialement de Lafrimbole et de Metz pour rallier Schwenheim.



En préambule, suite à des interrogations récurrentes, les membres, le comité et son président tiennent à faire une mise au point. A3P n'est en aucun cas affilié à un parti politique ou formation. A3P déplore profondément que le mot «pro-patria», ou «pour la patrie», ou encore simplement «patrie» inscrit sur le drapeau de tradition de l'association et de pratiquement tous les emblèmes, puisse être mis délibérément et spécifiquement en corrélation avec le Front National. Ce parti n'a, d'après notre modeste estimation, en aucun cas un monopole de la racine «patrie». Le choix du nom «Pro-Patria» résulte aussi du fait que sur les monuments d'Alsace-Moselle, l'inscription dédiée est «aux Morts pour la Patrie» pour ceux de notre région qui sont tombés au «Champ d'Honneur». Dans ses statuts, l'association a clairement fixé sa neutralité politique.

Ainsi, est ancré dans ses textes fondamentaux son intitulé «Valeurs de la République» ne laissant planer aucun doute sur la non-affiliation à une obédience quelconque. L'association, avec la composition supplémentaire «Alsace-Moselle» dans son titre ne peut non plus être affabulée d'un esprit avec une velléité autonomiste. Ayant son siège à Schwenheim, elle est située au centre d'un

bassin particulier, avec une géographie particulière qui a modelé avec l'Alsace-Bossue cette région avec des frontières administratives distinctes mais qui regroupe des habitants de départements partageant une histoire mouvementée, un espace culturel et une entité linguistique communs. Leur dénominateur commun demeure la combinaison d'un respect mutuel, d'un art de vivre dans un espace original et l'attachement à la FRANCE. Le paragraphe fondamental des statuts stipule que l'association participe dans la mesure de ses moyens, à promouvoir les « Valeurs de la République » définies par la constitution de 1958 par des actions, cérémonies ou autres évènements pour diffuser, promouvoir et transmettre les traditions républicaines. C'est dans cette optique clairement exposée lors du début de séance que les différents aspects des projets ont été éclairés.



Ainsi, la réunion était dédiée au « projet A3P 2019 » avec un triptyque évènementiel particulier concernant évidemment l'Alsace- Moselle. Année particulière, A3P prévoit de commémorer en cette année 2019 le Centenaire du RETOUR DE L'ALSACE-MOSELLE à la France. Si de fait, en raison des réalités militaires sur le terrain, l'ALSACE-MOSELLE rentre dans le giron de la France dès le 11 Novembre 1918, il faudra attendre le jour suivant la signature du Traité de VERSAILLES, le 28 Juin 2019, par les représentants allemands pour que d'un point de vue juridique strict, ce retour soit effectif sur le plan du droit international. Le ravivage de la flamme à l'ARC DE TRIOMPHE, où une plaque mentionne spécifiquement ce retour alsacien-mosellan à la mère-patrie, est planifié avec si possible, 100 élus et 100 drapeaux d'associations. En deuxième évènement, après un premier hommage en 2010 au camp de Sanbostel près de Brème, la cérémonie des « 42 » à Marmoutier en 2015, un troisième volet est prévu avec un hommage particulier à ces officiers réfractaires incorporés de force fin mai 1944 à CERNAY et qui ont refusé de porter l'uniforme allemand des Waffen SS. Une cérémonie qui leur est dédiée est prévue à NEUENGAMME dans le cadre de la commémoration du 75ème anniversaire de la Libération des camps avec un évènement en préalable éventuellement à CERNAY en 2019. En fin d'année enfin, un projet de labellisation de la route empruntée par le sous-groupe MASSU, de CIREY sur VEZOUE à STRASBOURG est en cours d'étude avec la Fondation Maréchal LECLERC ; cette route passe par BIRKENWALD, au château, là où LECLERC fête ses 41 ans au soir du 21 Novembre 44 et à SCHWENHEIM, là où MASSU avait établi son poste de commandement au RESTAURANT AUX DEUX CLES le soir du 22 Novembre 44. Saluons au passage, la présence M. et Mme Fritsch, l'ancien maire de Schwenheim et anciens propriétaires des « 2 CLES », Roger Fritsch demeure un des derniers témoins de l'installation des officiers dans l'hôtel-restaurant en cette soirée mouvementée de fin novembre 44. Les communes sur l'itinéraire, comme LAFRIMBOLLE, REINHARDSMUNTER, MARMOUTIER, THAL-MARMOUTIER, REUTENBOURG, LOCHWILLER et SAESSOLSHEIM ont déjà signifié leur grand intérêt, avec la présence de leur maire. D'autres communes, comme par exemple SAVERNE, DETTWILLER ou STEINBOURG, représentées par des adjoints aux maires, sont invitées, si elles le souhaitent, à s'intégrer dans ce projet à long terme, projet qui fera l'objet d'une séance d'information plus large dès que les décisions initiales seront prises au niveau national. Par principe de subsidiarité, eu égard à la responsabilité des maires et par respect des niveaux de décision, chaque commune ou association est libre d'adhérer ou non au projet, l'exécution des différentes cérémonies ou commémorations restant du ressort exclusif des élus et conseils municipaux. Si le patronage de la Fondation Maréchal Leclerc est requis, le parrainage par le Conseil Départemental, institutions locales ou nationales et élus nationaux pour ce projet fédérateur est vivement souhaité.

Les membres de l'association et surtout Monsieur José Capinha, en charge des «jeunes», sont particulièrement heureux de noter le volontariat de Melle Samantha Krieger, jeune demoiselle de SCHWENHEIM, qui a rejoint le comité avec la tâche ardue de regrouper les «volontaires conscrits» des classes 1999 à 2001 et d'inciter ces jeunes à une participation active. Ainsi est lancé cet appel aux jeunes qui veulent remonter avec Samantha les Champs Elysées et déposer une gerbe à l'Arc de Triomphe, accueillir nos alliés américains éventuellement à REUTENBOURG dans le cadre de l'hommage aux libérateurs de 1944 ou aller à HAMBOURG pour rendre un hommage aux courageux officiers alsaciens et en particulier à ceux MORTS à NEUENGAMME.

La fin de séance a été marquée par une aubade de la Fanfare du CERCLE SAINT ADELPHA ; cet ensemble dont le professionnalisme est reconnu a fait ses preuves d'excellence à Paris puisqu'elle a déjà remonté les «CHAMPS» et elle a été la formation musicale en février 2016 pour l'hommage rendu, avec le Ravivage de la Flamme présidé par le Général d'Armée (2S) Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'Honneur, le Général d'Armée (2S) Bruno Cuche, co-président de la Fondation Maréchal Leclerc et Monsieur le Député Patrick Hetzel, sur la TOMBE DU SOLDAT INCONNU en hommage à «CEUX de VERDUN» qui ont subi le choc initial de l'attaque allemande.

CLUB de L'AMITIE

Le club de l'amitié a fêté l'Epiphanie.



C'est dans une ambiance de parfaite convivialité et de bonne humeur que les membres du club de l'amitié de Schwenheim viennent de se retrouver à la salle polyvalente pour leur première rencontre de la nouvelle année.

Gabriel Oelschlaeger a cordialement salué l'assistance et présenté à son entourage les meilleurs voeux de bonheur et de santé, tout en ayant également une pensée pour les personnes décédées et malades. Lors de cette traditionnelle rencontre mensuelle, les participants ont pu s'adonner à leurs jeux favoris : belote, scrabble, yams et rami. Tout était également prévu pour satisfaire les besoins de la joyeuse troupe : fêtes des anniversaires du mois, gâteaux et galettes des rois à la frangipane, à la pomme ou en pâte briochée, arrosés par du crémant, du café ou de la tisane.

Lorsque Liliane, Irène, Yvette, Suzanne, Anne-Marie et Bernard ont finalement été couronnés reines et roi, l'ambiance a connu son apothéose.

Et avant de se quitter à une heure déjà bien avancée, l'on s'est donné rendez-vous pour le jeudi 2 février.

Le club de l'amitié, en légère diminution de membres, accueille toujours bien volontiers, celles et ceux qui auront envie de passer quelques heures en bonne compagnie.



18 juin 2017

18ème grand marché aux puces

Voilà et un de plus au tableau !

C'était notre 18ème marché aux puces....

Belle performance pour une équipe qui tient la route, il faut le dire !



Certains membres, les « anciens », sont là depuis le début, quelques uns sont partis, d'autres sont arrivés mais l'engouement reste le même.

Malgré une météo mitigée le matin, le soleil a daigné sortir et nous réchauffer toute la journée. L'ambiance était top, plus de 160 exposants sur 1500 mètres. De nombreux visiteurs ont cherché et trouvé leur bonheur.



Une petite pause musicale animée par Stéphanie et son équipe de zumba a mis du baume au cœur et du peps au courant de l'après-midi : on a pu admirer leur énergie malgré le soleil tapant, ça bougeait dans tous les sens !



En fin d'après midi, à l'ombre du tilleul de l'ancienne « Mädchenschule », les gens se sont installés doucement pour manger la traditionnelle tarte flambée. L'ambiance était estivale, on se serait cru en vacances. Mais pour nous, un gros travail de rangement nous attendait encore.

Grâce à l'entente et la cohésion de tous les membres, nous pouvons dire : « bravo à tous ! BELLE REUSSITE et merci à vous, habitants du village pour votre tolérance ! ».



La relève est assurée



La bonne humeur est au RDV

DON DU SANG



Don de sang

JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!

Mercredi 5 Juillet 2017
de 17:30 à 20:30

SCHWENHEIM

Salle polyvalente
1 RUE DES PRES

Collation préparée par l'Amicale



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900



Don de sang

JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Alors, mobilisons-nous ! Nous comptons sur vous !

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,



Vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don,



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,



Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire beaucoup et manger.

LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans.
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don).
- Être reconnu(e) apte au don.
- Ponder au moins 50 kg.
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don, date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE POUVOIR DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours.
- Après des soins dentaires : 7 jours (seul soins de curie 1 jour et à partir du 10 juillet, sauf dérogation : 1 jour).
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes.
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois.
- Après un voyage dans un pays où sévit la paludisme malarie : 3 à 4 mois.
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois.



Pour en savoir plus rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900

F.C.SCHWENHEIM

Marche hivernale du football club

Le mauvais temps n'a pas découragé la cinquantaine de marcheurs à participer à la sortie hivernale organisée annuellement par le football-club de Schwenheim. Partis du Billebaum près de Reinhardsmunster, les participants ont emprunté dans la bonne humeur les chemins forestiers les menant au Haberhacker, sous la houlette des guides Bernard, Albert et André. Néanmoins, la pluie continue rendant les chemins boueux et glissants, le circuit a été raccourci. La troupe a rejoint la salle polyvalente de Schwenheim, accueillie par d'autres sympathisants. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les bénévoles ont servi la soupe aux pois-saucisses préparée par Anne-Marie et Régine.



Fête de la musique

Pour tous les goûts et tous les âges



Il y avait foule - on dénombreait plus de 400 personnes - vendredi dernier, à la fête de la musique organisée par le football-club de Schwenheim sur le parking de la salle polyvalente.

En effet, des plus petits dans leurs poussettes aux plus grands, en passant par la jeunesse et les adolescents, toutes les tranches d'âge y étaient représentées.

Au fur et à mesure de la soirée, les spectateurs ont pris place autour des tables installées par les bénévoles du F.C.S. sous les tonnelles, afin de profiter de la musique l'orchestre Atlantis a ouvert les hostilités sur des airs entraînants et fort bien interprétés.



La toute jeune formation Les Pfuchers's, composée essentiellement de schewinérois, a pris la relève. Avant que le groupe Sheerdoor et le chanteur Alain Wilt ne se succèdent.



Les différents groupes présents ont témoigné de la diversité des styles : pop/rock, folklore, chansons dans les langues de Goethe, Shakespeare et Molière, tout en faisant à chaque fois l'unanimité au sein du public.

Musique et gastronomie faisant bon ménage, les fourneaux à tartes flambées et les grilles des barbecues ont bien chauffé, alimentés qu'ils étaient par les jeunes joueurs du football-club local qui se sont fort bien acquittés de leurs tâches.

Pour toutes les personnes présentes, cette fête de la musique, qui s'est prolongée tard dans la nuit, aura à nouveau été un franc succès.



Association Sport et Loisirs de Schwenheim

UNE DOUCE AMBIANCE DE FETE

C'est aux abords de l'église, sur la place de la mairie, que l'association Sports et Loisirs ainsi que la municipalité de Schwenheim avaient installé les chalets et stands pour le désormais traditionnel marché de Noël. De douces mélodies rappelaient les Noël d'antan, et sur les étals des chalets et des stands les visiteurs avaient l'embarras du choix : décorations pour le sapin, dentelles, broderies, parures de table en tout genre côtoyaient foie gras, miel et bredele. Sans oublier la petite restauration : vin chaud et autres boissons, bretzels et knacks ainsi que la marche aux lampions avec les enfants. Au vu des réactions des personnes rencontrées, cette animation a ravi les grands et les petits qui ont pu rencontrer le père Noël.



D'une pierre, deux coups : quelques heures plus tard tout ce petit monde se retrouvait à l'église Saints-Vincent-et-Anastase pour le concert de Noël. Les fidèles étaient nombreux à apprécier les chants proposés par Cindy Brand et Alain Wilt. Pendant une heure, tout s'y est enchaîné avec rythme et parfois avec humour. Sous la baguette du régisseur Jean Dervieux, le duo s'est aventuré sur les chemins de Noël, emmenant le public à travers les siècles, les régions et les pays.

Du "Noël blanc" à l'Ave Maria" en passant par "Denn es ist Weihnachtszeit" interprétés par Alain, « Winterwunderland», "Petit papa Noël" avec Loane et "In diesen Nächten" chantés par Cindy, pour terminer par "Halleluja" avec Alain et son fils Loïc. Et le public en donnant de la voix a approuvé les séquences en commun.

De longs et chaleureux applaudissements ont témoigné de la satisfaction des spectateurs venus se plonger, en avant-première, dans l'ambiance de Noël.



ASSOCIATION « A PETITS PAS... »



Un deux trois partez! Eh oui en ce deuxième trimestre scolaire, l'association "A Petits Pas..." à un programme bien chargé. La Récré des Enfants a eu la chance de visiter la chocolaterie Jacques Bockel! Tous les sens des enfants, comme des grands, se sont éveillés avec la découverte de la fabrication du chocolat de sa plantation à sa dégustation. Chaque personne présente a pu repartir avec sa propre création chocolaterie. Un bon moment de découverte suivi d'un goûter où le chocolat était évidemment à l'honneur !

En automne à la Récré on fête les monstres, les sorciers et sorcières, les vampires et autres créatures frissonnantes avec notre traditionnel défilé d'Halloween suivi d'un goûter récréatif. Encore une fois la récolte auprès des habitants de Schwenheim a été bonne, et les enfants sont repartis chacun avec une part du butin! Merci à tous !



Et voilà la fin d'année arrive avec toutes ses douceurs. La "Récré des Enfants" a également préparé sa fête de Noël. Parents et enfants se sont rassemblés pour échanger un bon moment de partage et de convivialité. Une petite parenthèse dans nos vies bien souvent bousculées !

À peine le temps de se remettre des fêtes que Hop voilà Carnaval ! Cette fois c'est clowns, princesses, pirates et autres déguisements qui ont arpenté les rues de notre petit village. Encore une fois les villageois ont répondu présent avec bonbons, chocolat et autres friandises...La "crêpe party" qui a suivi a fini de combler nos enfants de rires et de joie !





À la "Récré" on fait aussi des sorties ciné ! Wasselonne nous a accueilli pour une séance sur grand écran du film VAIANA, la légende du bout du monde un très beau film plein de magie à quand la prochaine séance...

Nous avons eu également la chance d'être accueilli dans l'Atelier de Zhao Déco de Schwenheim Les enfants ont pu découvrir la fabrication des stickers mais également apprendre comment floquer des t-shirts. Chaque enfant est reparti avec son t-shirt personnalisé d'une image et de son prénom. Merci à Laurence pour son accueil et sa patience et n'hésitez pas à faire appel à elle pour vos projets déco !



Tous ces moments ne seraient pas possibles sans la traditionnelle bourse aux vêtements de printemps organisée par l'association "À Petits Pas.." qui permet de récolter des fonds et de se vêtir à petit prix! Un grand merci aux enfants, aux parents, à la commune ainsi qu'à tous les habitants de Schwenheim qui nous soutiennent, sans qui rien ne serait possible...

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Au plaisir de vous rencontrer...



L'association "A Petits Pas..."





QUOI DE NEUF AU VÉLO CLUB ?

DÉBUT DE SAISON 2017

La première partie de la saison 2017 ne connaît pas autant de succès que les saisons passées. Les raisons sont très simple :

- Une équipe jeune
- Des échéances nationales plus importante que les autres années
- Des choix stratégiques et sportifs différents.

Néanmoins, le classement à la Coupe de France DN2, notre fil rouge de la saison 2017, est plus qu'honorable. Voici le classement général après trois manches :

1. Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme / 358 pts
2. Team Pays de Dinan / 344 pts
3. Team Peltrax-CSD / 265 pts
4. VC Villefranche-Beaujolais / 261 pts
5. CM Aubervilliers 93 / 232 pts
6. A.PO.GE Cycliste - Team U Cube 17 / 152 pts
7. Guidon Chalettois / 143 pts
8. VC Toucy - Elite Restauration -/110 pts
9. CC Périgueux-Dordogne / 106 pts
- 10. VC Unité Schwenheim / 89 pts**
11. Charvieu-Chavagneux IC / 88 pts
12. VS Chartrain / 84 pts
13. Team Cycliste Azuréen / 79 pts
14. USSA Pavilly Barentin / 76 pts
15. POC Côte de Lumière / 68 pts
16. Martigues Sport Cyclisme / 62 pts
17. Amicale Cyclisme Bisontine / 52 pts
18. P.E.Haguenau-Team Rémy Meder / 25 pts
19. UC Cholet 49 / 12 pts
20. Sablé Sarthe Cyclisme / 8 pt

SIMON COMBES REMPORTE LE GP DE STEIGE

Victoire de taille à mettre à l'actif de Simon COMBES, à savoir le GP de Steige ce dimanche 18 juin 2017. Simon s'impose en solitaire avec 1 minute 27 secondes d'avance sur le second, tandis que François-Joseph TRITSCHER complète le podium avec la 3^{ème} place.

JULIEN TOMASI au Championnat de France de Saint-Omer

Julien participera le Samedi 24 juin à ses derniers Championnats de France Amateur à St Omer. L'objectif est simple, conclure une belle carrière de haut-niveau par la plus belle course amateur en France. Good luck à lui. Néanmoins, Julien sera toujours au départ des courses régionales sous le maillot bleu TPM !!!



BONNE PERFORMANCE DE NOS JEUNES AUX BMX

Comme chaque année, le cycle des épreuves qualificatives s'est terminés fin juin. Nous connaissons donc nos pilotes qualifiés pour les différents Championnats de France, d'Europe, et du Monde.

Bravo à tous !!!



Bravo à nos qualifiés et sélectionnés



JOURNÉE DÉCOUVERTE LE 2 SEPTEMBRE

Une journée découverte des Sports Cyclistes est programmée le 2 septembre prochain. Vos enfants veulent découvrir le vélo, le VCUS propose la Route, le VTT et le BMX. Nouvelle section depuis mars 2017, le baby-vélo, chaque Samedi matin 10h00 à la piste BMX de Schwenheim, dès 3 ans !!!

VCU SCHWENHEIM ◦ 1,
TÉL. 07 82 12 78 02 ◦ 1
WWW.VCUS.FR



1000100

#VCUS #PARTENAIRES



CRÉATION DU CLUB DES PARTENAIRES DU VCUS

Le 24 mai dernier, Ludovic PFIRSCH – Président du VCUS – et Sébastien LEYENDECKER – Co-Président du VCUS – ont eu l'honneur de compter plus d'une cinquantaine de personnes pour la soirée inaugurale du club des partenaires du VCUS, à la salle polyvalente de Schwenheim. Egalement, l'ensemble des élus locaux, de la commune à la région, ont confirmé leur soutien au VCUS ! L'objectif est simple, à travers le soutien apporté au VCUS, créer des liens entre différents entrepreneurs du secteur, qui par le biais du bouche à oreille, se créent du chiffre d'affaire. 4 rencontres annuelles sont programmées chaque année.

Un MERCI à nos fidèles partenaires, et nouveaux partenaires.

Un MERCI particulier à l'entreprise ARNAUD PAYSAGE, qui sera pour cette année 2017 l'ambassadeur.



Prochaine rencontre du club des partenaires, le 23 octobre, au Conseil de l'Europe.
Ça vous intéresse, rejoignez-nous !

VCU SCHWENHEIM • 1, RUE DU VÉLO • 67440 SCHWENHEIM
TÉL. 07 82 12 78 02 • MAIL : CONTACT@VCUS.FR
WWW.VCUS.FR



LES ORGANISATIONS 2017 DU VÉLO CLUB

2 septembre	Open Night de BMX à Schwenheim
Sem. 44	Assemblée Générale du VCUS
18 novembre	2 ^{ème} soirée Beaujolais Nouveau à Waldolwisheim
19 novembre	1 ^{er} Loto-Bingo du VCU à Waldolwisheim

2 SEPTEMBRE – OPEN BMX DE SCHWENHEIM

Programme du 2 septembre à Schwene

À partir de 10h00 jusque 15h00	Découverte des Sports Cyclistes
16h00 – 20h00	Open BMX
À partir de 20h30	Concert des SHEERDOOR



L'ensemble des dirigeants du VCUS souhaite à l'ensemble des lecteurs une très agréable période estivale, et nous vous donnons rendez-vous le 2 septembre pour une reprise en douceur !!!

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES :

- Ruben ROY né le 4 mai 2017 à Strasbourg.
- Aurélien RICHART né le 22 mai 2017 à Saverne.

MARIAGES :

- Ludovic PFIRSCH et Rosine DECKER le 6 mai 2017 à Schwenheim.

DÉCÈS :

- Mme Antoinette BARTHELEMÉ née ENGEL, le 28 avril 2017 à Saverne,
- Mr Charles CASPAR, le 02 juin 2017 à Saverne,
- Mme Anne MECKES, le 07 juin 2017 à Saverne.

A NOS AÎNÉS NOUS SOUHAITONS UN BON ANNIVERSAIRE

JUILLET

Madame EBERHART Rose née GEORGER	91 ans le 03
Monsieur EBERHARDT Robert	83 ans le 04
Monsieur EICHERT Gérard	81 ans le 03
Monsieur JUNG Bernard	81 ans le 06
Monsieur SCHALCK Gérard	81 ans le 15
Madame PIERRON Irène née SEEMANN	80 ans le 29
Monsieur KASTLER André	79 ans le 29
Monsieur KERN Fernand	76 ans le 12
Madame REINER Marie-Anne née LARCHE	75 ans le 15
Madame GILLIG Marie-Thérèse née LIENHARDT	75 ans le 23
Monsieur OELSCHLAEGER Gabriel	70 ans le 04

AOUT

Madame BERNHARDT Christiane née VELTEN	83 ans le 06
Madame SCHALL Marie-Antoinette née RUNTZ	82 ans le 07
Madame JUNG Jacqueline née HENRION	81 ans le 16
Monsieur REINER Bernard	78 ans le 23
Madame WILT Suzanne née JAEGER	76 ans le 28
Madame TROESCH Hélène née TRIMBUR	75 ans le 28
Madame WEISS Alice née ADAM	74 ans le 27

SEPTEMBRE

Madame KASTLER Monique née DURELICQ	76 ans le 25
Monsieur SCHEDLER Robert	74 ans le 20
Monsieur ROLLING Bernard	73 ans le 03
Madame FISCHER José née SCHALCK	73 ans le 30
Madame GILABERT Florence née TROESCH	70 ans le 10

OCTOBRE

Monsieur WENDLING Marcel	88 ans le 28
Monsieur SCHERRER Albert	86 ans le 1 ^{er}
Madame HELL Marthe née BOHNERT	82 ans le 13
Monsieur TROESCH Eugène	80 ans le 11
Monsieur DISS Michel	73 ans le 10
Madame HATZENBERGER Marie-Jeanne née HENG	72 ans le 07

NOVEMBRE

Monsieur FRITSCH Arthur	92 ans le 05
Madame SCHNEIDER Augusta née BARTHELME	90 ans le 15
Madame TROESCH Jacqueline née BISSINGER	85 ans le 25
Monsieur FRITSCH Hubert	83 ans le 19
Madame EICHERT Yvette née KRANTZ	81 ans le 22
Madame NONNENMACHER Monique née LANGENFELD	76 ans le 29
Madame SCHEDLER Geertruida née METTING	70 ans le 29

DECEMBRE

Madame JUNG Irène née WERLE	90ans le 24
Madame HENG Irène	85 ans le 21
Madame JUNG Elise née LENDER	81 ans le 25
Madame ADAM Nicole née BECKER	80 ans le 06
Madame CASPAR Madeleine née TROESCH	77 ans le 06
Monsieur STOFFEL Joseph	76 ans le 05
Monsieur WILT Robert	76 ans le 13
Monsieur FISCHER Claude	74 ans le 1 ^{er}
Monsieur HATZENBERGER André	72 ans le 12
Monsieur TROESCH Paul	71 ans le 19

Moment de détente – Blagues Alsaciennes

C'est Joseph, un touriste Parisien qui arrive à Schwenheim pour découvrir les charmes de notre village. Charmé par l'extrême beauté des Alsaciennes et des Schewinneroises en particulier (jusque-là, rien d'anormal !!), il sort manger une tarte flambée rue principale pour tenter de faire des rencontres. Un soir, alors qu'il est accoudé au comptoir, il arrive à convaincre une belle fille du village et lui demande de rentrer avec lui. Il rejoint donc sa chambre d'hôte avec sa jolie conquête et commence à faire sa petite affaire....

Au bout d'un moment, il entend la fille commencer à gémir et s'écrier : Oooooohhhh Seppala (c'est pas là !), Oooooohhhh Seppala (c'est pas là !)!!

Joseph, soudain se redresse et s'écrie : Mais c'est ou alors ????

Ludwig, c'est l'idiot du fillage. Il passe toutes ses chournées dans la cabine téléphonique, sans composer un seul numéro. Chuste à écouter dans le combiné. Le Maire du fillage, finit par aller le voir. Tis moi Ludwig, pourquoi tu passes ton temps dans la cabine déléphonique ?

Yo, c'est pien (nèt) !

Ah foilà, t'accord !! ... Mais pourquoi c'est pien ?

Ben, je téccroche le compiné et je temande « qui c'est le beau ? qui c'est le plus hintelligent ? »

Et on me répond : « Tûû, tûû, tûû, tûû.... »

Heureusement, maintenant tout se passe bien nous avons coupé toutes les rics ling.

NUMEROS UTILES

LES URGENCES :

POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE SAVERNE.....	03.88.91.19.12	
SAMU	15	
SMUR	03.88.71.66.33	
CENTRE HOSPITALIER – SAVERNE.....	03.88.71.67.67	
CENTRE ANTI-POISON	03.88.37.37.37	
CENTRE ANTI-RABIQUE	03.88.27.70.27	
SOS MAINS	03.88.35.45.00	
SOS MAINS – CTO ILLKIRCH	03.88.67.44.01	
SOS MAINS – CLINIQUE DE L'ORANGERIE	03.88.56.73.00	
URGENCES MAINS – HOSPICES CIVILS	03.88.16.13.10	
INFO SIDA SERVICE	08.00.84.08.00	<i>gratuit</i>
DROGUE INFO SERVICE	08.00.23.13.13	<i>gratuit</i>
ENFANCE MALTRAITEE	08.00.05.41.41	<i>gratuit</i>
ALCOOLIQUE ANONYME	03.88.32.79.38	
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA).....	03.88.91.21.68	
Electricité de Strasbourg – Agence de Molsheim URGENCE	03.88.18.74.00	
Centre de Soins : Couvent de Reinacker	03.88.03.23.28	
Centre de Soins : Couvent de Thal-Marmoutier	03.88.91.65.45	
Cabinet d'infirmières : Annie SIGRIST – Marmoutier	03.88.71.43.16	

ADMINISTRATIONS :

MAIRIE de Schwenheim.....	03.88.70.20.48
<i>Monsieur le Maire OELSCHLAEGER Gabriel</i>	
<i>Adjoints : LERCH Joseph ; CAPINHA José ; REINHARDT Régine</i>	
Salle polyvalente Schwenheim	03.88.70.27.93
Presbytère Marmoutier	03.88.70.61.42
Communauté de Communes Saverne-Marmoutier-Sommerau	03.88.71.12.29
Assistance Sociale – Marmoutier	03.69.33.20.35
Caisse d'Allocations Familiales	08 10 25 67 10
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646
Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse	3960
CICAS (retraite complémentaire) Saverne.....	08.20.20.01.89
Mutualité Sociale Agricole	08.99.66.01.52
Sous-Préfecture de Saverne	03.88.71.72.00
Trésorerie de Saverne	03 88 03 12 50
Centre des Impôts de Saverne	03.88.03.12.50
Maison du Conseil Départemental (DDT).....	03.68.33.82.00
Pôle Emploi	3949

LES PERMANENCES

MAIRIE DE SCHWENHEIM

 Le Lundi de 16h à 20h et le Jeudi de 15h à 18h (*fermeture estivale du 28 août au 10 septembre et le 14 août*).  150 rue Principale  03.88.70.20.48

@ mairie.schwenheim@wanadoo.fr

COMCOM DU PAYS DE SAVERNE-MARMOUTIER-SOMMERAU

 Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30

 12 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

 03.88.71.12.29

@ contact@cc-saverne.fr / site : www.cc-saverne.fr

Fax : 03.88.71.29.73

MISSION LOCALE (PAIO)

 Tous les mercredis de 9h à 12h

 rue du Général Leclerc, 67440 MARMOUTIER

DEPUTÉ : M. Patrick HETZEL

 9 rue de la Gare 67700 SAVERNE

 03.88.91.25.88

@ contact@patrick-hetzel.fr

Fax : 03.88.91.34.05

ASSISTANTE SOCIALE : Mme HEIDINGER (Sur rendez-vous) :  03.69.33.20.35

CRAV ET CICAS

 Tous les jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

 Centre Socioculturel de Saverne

CICAS : 1^{er} lundi du mois de 8h30 à 12h

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

 1 Route de Maennolsheim 67700 SAVERNE :

 03.68.33.82.00

MSA DU BAS-RHIN

 WASELONNE Hôtel de Ville place du Gal De Gaulle : le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30

SAVERNE Centre Socio-culturel 3d ilot du moulin : le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

SOUS-PRÉFECTURE DE SAVERNE

 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h

Mercredi matin de 8h15 à 12h

 3 rue du Tribunal – 67700 SAVERNE

 03 88 71 72 00

CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

M. Jean-Claude HAMMANN

 03.88.91.87.16

CENTRE DES IMPÔTS SAVERNE : Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
TRÉSORERIE : Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h.

 11 rue Sainte-Marie BP 80129 - 67703 Saverne Cedex

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (UTAMS) SAVERNE

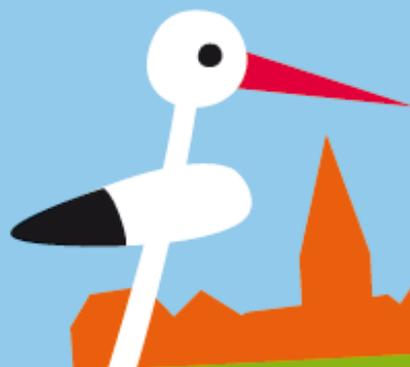
 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

 39 rue de Dettwiller 67700 SAVERNE

 03.69.33.20.00



**Faites
vous une
FLEUR !**



**ENSEMBLE, FLEURISSONS
NOS BALCONS ET JARDINS.**



>> Conseils et astuces sur www.alsace-destination-tourisme.com

